

COMMUNE DE SAINT GERMAIN AU MONT D'OR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N ° 2025-15

L'an deux mille vingt-cinq, le 7 avril à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance, en Mairie, sous la présidence de Madame la Maire, Béatrice DELORME.
Le quorum était atteint.

Date de convocation : 03 avril 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 23

Présents : 19

Votants : 23

Etaients présents :

Mme Béatrice DELORME, Mme Sophie PELLIS, M. Philippe PERARDEL, Mme Christel BOUSSARD, M. François DANCOURT, Mme Valérie PERARDEL, Mme Sophie PICHON, M. Alexandre JOET, Mme Dominique GALLEY, M. Joris RENAUD, M. Gérard BERTIN, Mme Stéphanie FAURE, Mme Annette COURTEIX, M. Jean-Michel BINET, M. Philippe POLOME, M. Olivier PERROT, M. Renaud GEORGE, Mme Blandine BROCARD, M. Paul DIDIER.

Ont donné pouvoir : Mme Anne-Françoise GIBERT à M. F. DANCOURT, M. Thomas TEILLON à Mme B. DELORME, Mme Audrey GENNESSON à Mme S. PELLIS, M. Philippe BIGOT à M. R. GEORGE.

Secrétaire de séance : Mme Sophie PELLIS

2025-15) SUBVENTION SOS MEDITERRANEE

Depuis décembre 2023, la commune de Saint-Germain-au-Mont-d'Or reconnaît et soutient les principes d'intervention de SOS MEDITERRANEE, organisation humanitaire, apolitique et aconfessionnelle, affiliée à aucun parti ou courant idéologique.

Solidaire des opérations de sauvetage et des missions humanitaires menées par SOS MEDITERRANEE, la commune souhaite poursuivre son partenariat en en continuant son association à la plateforme de soutien des collectivités territoriales et en octroyant une subvention de fonctionnement de 300 € au titre de l'année 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à la majorité décide :

- **D'APPROUVER** le versement d'une subvention de fonctionnement de 300 € à l'association SOS Méditerranée ;
- **D'IMPUTER** la dépense sur le budget de l'exercice 2025 à l'article 65748.

VOTES :

Pour : 18

Contre : 1 (M. PERROT)

Abstention : 4 (M. GEORGE et son pouvoir, Mme BROCARD, Mme PICHON)

La secrétaire de séance,
Sophie PELLIS



POUR EXTRAIT CONFORME,
La Maire,
Béatrice DELORME

